

HÔTEL DE VILLE

Direction Générale des Services
N° tél. : 01.69.49.76.57
N/Réf. : NDA/ED/MR

Certific exécutoire par le Maire compte
tenu de la réception en Préfecture
le 9/02/2011 et de la publication
le 9/27/2011
Le Maire

ARRÊTÉ N° 2011/60
(série A)

OBJET : Arrêté de délégation de fonctions et de signature à Mme Nicole LAMOTH, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-18,

CONSIDERANT la signature de la promesse de vente de la propriété communale sise 86 rue Charles de Gaulle à Yerres, prévue le 9 février 2011,

CONSIDERANT que le Maire est empêché,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Conformément à l'ordre du tableau du Conseil Municipal, Madame Nicole LAMOTH, Premier Adjoint, reçoit délégation à l'effet de signer tout document afférent à la promesse de vente Commune d'Yerres/Mme RACINE. le 9 février 2011.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- à l'intéressée.

Fait à Yerres, le 7 février 2011.

Le Député-Maire



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20110207-2011-60-AR
Date de signature : -
Date de réception : 09/02/2011

